



TARIFS 2019

LOCATAIRE

	TYPE 1 (à partir de 30 m ²)	TYPE 2 (à partir de 41 m ²)	TYPE 3 (à partir de 56 m ²)
Charges de services*	529 €	723 €	1046 €
Charges locatives*	130 €	171 €	248 €
TOTAL hors loyer	659 €	894 €	1294 €

Ces prix incluent : **eau froide, eau chaude, électricité et chauffage**
Aucune charge supplémentaire pour le deuxième occupant

Petit déjeuner **3.50 €**

Déjeuner (entrée-plat-salade ou fromage-dessert) **9.50 €**

Dîner à la carte (moyenne) **2.50 €**

Les heures de ménage et auxiliaires de vie sont éligibles au dispositif fiscal actuel.

* : Ces prix varient en fonction des tantièmes.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle.



TARIFS 2019

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Logement OCCUPE	TYPE 1 (à partir de 30 m ²)	TYPE 2 (à partir de 41 m ²)	TYPE 3 (à partir de 56 m ²)
Charges de services*	0 €	0 €	0 €
Charges de copropriété*	21 €	27 €	39 €
TOTAL	21 €	27 €	39 €
<i>En cas de vacance, les charges sont entièrement dues par le propriétaire selon le tableau ci-dessous :</i>			
Logement VACANT	TYPE 1 (à partir de 30 m ²)	TYPE 2 (à partir de 41 m ²)	TYPE 3 (à partir de 56 m ²)
Charges de services*	529 €	723 €	1 046 €
Charges de copropriété*	151 €	198 €	287 €
TOTAL	680 €	921 €	1 333 €

* : Ces prix varient en fonction des tantièmes.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle.



TARIFS 2019

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

	TYPE 1 (à partir de 30 m ²)	TYPE 2 (à partir de 41 m ²)	TYPE 3 (à partir de 56 m ²)
Charges de services*	529 €	723 €	1 046 €
Charges de copropriété*	151 €	198 €	287 €
TOTAL	680 €	921 €	1 333 €

Ces prix incluent : **eau froide, eau chaude, électricité et chauffage**
Aucune charge supplémentaire pour le deuxième occupant

Petit déjeuner **3.50 €**

Déjeuner (entrée-plat-salade ou fromage-dessert) **9.50 €**

Dîner à la carte (moyenne) **2.50 €**

Les heures de ménage et auxiliaires de vie sont éligibles au dispositif fiscal actuel.

* : Ces prix varient en fonction des tantièmes.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle.



COUT DES SERVICES

Les prix des repas et des services à régler par les résidents seront les suivants à compter du 1er février 2019

REPAS

<i>Petit déjeuner</i>			3,5
<i>Déjeuner</i>			9,5
<i>Diner</i>	à la carte	en moyenne	2,5
<i>Déjeuner enfant (jusqu'à 10 ans)</i>			8
<i>Invités déjeuners</i>			15,5
<i>Invités diners (supplément)</i>			6
<i>Location des salons *</i>			
<i>Petits (gauche ou droite)</i>			31,94
<i>Grands (accueil ou cheminée)</i>			42,26

SUPPLEMENT A L'ETAGE

<i>Petit déjeuner</i>	1,73
<i>Déjeuner ou diner</i>	2,64

FEMMES DE MENAGE

		Réduction fiscale	coût final
<i>Heure de ménage</i>	22,44	11,22	11,22

HOMME D'ENTRETIEN

<i>Forfait minimum de facturation 1/4 heure</i>	5,66
---	------

CHAMBRES D'HOTES

<i>1 personne</i>	28,56
<i>2 personnes</i>	40,44
<i>3 personnes</i>	42,4

Petits déjeuners inclus dans la mesure où ils sont préalablement commandés.

** La location d'un salon n'est appliquée que pour une réservation exclusive au nom d'un résident.*